



WC sans porte et communication avec la cuisine

Par **Lt3**, le **12/09/2017** à **10:30**

Bonjour, rn rn J'ai loué un vieil appartement dans la précipitation et ai déjà signé le bail. rn La salle de bain contient un wc, dont il manque la porte (la salle de bain a été mal pensée et des tuyaux passent au niveau du gond bas de la supposée porte qui n'a du coup jamais pu être mise en place depuis la création de cette salle de bain). rn Problème : la salle de bain qui a été apparemment ajoutée à l'appartement est communicante avec la cuisine car le mur de séparation entre les deux pièces ne va pas jusqu'au plafond (une sorte de demi-mur) et la porte entre les deux pièces est une porte de douche. Je vous laisse imaginer l'intimité qu'il y a entre les wc-la salle de bain-la cuisine et le salon qui pour le coup ne sont pas strictement séparés. rn rn Donc je me demande si le logement répond aux critères de "décense" ? et sinon qu'est ce que je peux dire à mon propriétaire pour changer cela ? rn rn Merci d'avance pour l'aide, rn Marine L

Par **chaber**, le **12/09/2017** à **10:57**

bonjour rn rn réponse déjà apportée par LagOrn rn http://www.experatoo.com/locataires-locations/sans-porte-communication-avec_153890_1.htm